



**Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies  
15ème session de l'Examen Périodique Universel**

**Genève, 22 janvier 2013**

---

**Questions et recommandations de l'Allemagne  
pour le Mali**

**de**

**Son Excellence l'ambassadeur Hanns H. Schumacher**

**Représentant permanent de la République fédérale de l'Allemagne  
auprès des Nations Unies**

Monsieur le Président,

Nous apprécions l'engagement du gouvernement du Mali et la présence de la délégation malienne, malgré les circonstances difficiles. La situation des droits de l'homme au Mali est alarmante surtout en vue de la situation au nord. Nous soulignons l'importance du respect des droits de l'homme et humanitaires et l'obligation des autorités maliennes de protéger sa population aussi en temps d'état d'urgence. Nous encourageons les autorités du Mali de continuer à travailler pour une solution politique durable,

Dans ce contexte, l'Allemagne souhaiterait connaître quelles mesures les autorités maliennes ont pris afin de soutenir les populations déplacées?

L'Allemagne recommande au Mali:

- de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter des punitions collectives et arbitraires de collaborateurs rebelles présumés, **de mettre fin aux abus commis par les forces de sécurité et à la pratique des disparitions forcés surtout à l'encontre de minorités et de journalistes**
- **d'adopter des lois pénales interdisant explicitement les mutilations génitales et excisions féminines et de prévoir des peines adéquates.**
- **de soumettre les rapports attendus au Comité des droits de l'homme et le Comité contre la torture dans les plus courts délais.**

Je vous remercie Monsieur le Président.